

REGLEMENT PATTON GRAND SUD

Article 1: Objet

Le Bridge Club Narbonnais organise un Patton ouvert à tous les joueurs licenciés FFB.

Article 2 : Règlement

- 1. Composition des équipes : toutes les équipes doivent s'inscrire auprès du secrétariat du club au plus tard le 15 septembre. Chaque équipe concourra dans la série du joueur le plus capé (1 ère, 2 ème, 3 ème ou 4 ème série).
- 2. Coût d'inscription 40€ : la totalité des inscriptions sera remise en prix dans les différentes séries.
- 3. Nombre de séances : 12 séances du 3 Octobre au 30 juin : dates affichées au club et sur le site du club.
- 4. Compétition:
 - a. Patton Américain régi par FFBclubnet.
 - b. Un bonus/malus sera calculé sur l'indice moyen de l'équipe à chaque séance et appliqué pour la séance du jour. La formule de calcul est la formule de calcul utilisé pour le Trophée de France :

$$B = N*(IV_{max} - IV_e)/20$$

B Bonus à prendre en compte dans la séance pour l'équipe concerné.

N : Nombre de donnes de la séance (généralement 24)

IV max = indice de valeur, moyen, de l'équipe la plus capée.

IV e = indice de valeur, moyen, de l'équipe pour laquelle le handicap est calculé

- c. Modification d'équipe : la composition des équipes peut être modifiée à chaque séance par un joueur d'une série équivalente ou inférieure à la série de l'équipe. Exceptionnellement un joueur d'une série supérieure sera accepté uniquement sur une date, sans faire changer l'équipe de série. Dans le cas contraire, l'équipe changera de série.
- d. Détermination de la position des équipes à chaque séance :

Première séance : fonction de l'indice moyen des équipes

Séance N : fonction du classement intermédiaire de l'équipe après la séace

N-1



Article 3 : **Dates**

Les dates sont affichées au club et sur le site du BCN.

Article 4 : Classement Final

A la fin de chaque séance les points IMP, qui tiennent compte des points bonus, sont transformés en points de victoire selon le barème FFB.

Après chaque séance le classement est effectué en additionnant les points de victoire.

A la fin des 12 rencontres, les 10 meilleurs résultats de chaque équipe seront retenus pour le classement final.

Article 5 : Attribution des prix

En se basant sur 12 tables l'attribution des prix (Totalité des frais d'inscription) s'effectuera de la manière suivante :

- 1. Un prix aux 3 premières équipes.
- 2. Un prix à la première équipe des séries suivantes 1 ère série mineure, 2 ème 3 ème et 4 ème série à condition d'avoir au moins deux équipes dans la série considérée.
- 3. Un prix au deuxième des séries suivantes 2ème 3ème et 4ème série à condition d'avoir au moins 3 équipes dans la série considérée.

L'attribution des prix sera recalculée après l'inscription de la première séance.